

## FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'UNE PANNE DE BALISAGE

Aviation civile Ouest : Bretagne, Normandie, Centre-Val de Loire, Pays de la Loire

Date : \_\_\_\_\_

<b>OBSTACLE À LA NAVIGATION AÉRIENNE (ONA)</b>									
Type	éolienne	pylône	antenne	bâtiment	autre				
Si éolienne, nom du parc									
Commune				Département					
N° ONA <sup>(1)</sup>	Hauteur obstacle (ft) :		Altitude obstacle (ft) :						
Coordonnées WGS 84	°	'	"	N	°	'	"	E	W
En cas de pannes de 2 éoliennes ou plus	N° ONA des éoliennes concernées par la panne								
Position médiane du parc éolien	°	'	"	N	°	'	"	E	W
Nombre total de turbines du parc		Altitude maximale parc (ft)							
		Hauteur maximale parc (ft)							
Durée estimée de la panne									
Autres informations sur la panne									

(1) (consultable dans l'eAIP - 5.4 sous <https://sia.aviation-civile.gouv.fr>)

Ce formulaire sera adressé par courriel, aux heures ouvrables (lundi au vendredi 09h00 / 17h30) :

- pour les Pays de la Loire :  
**bf.obstacles-pdl.dsaco@aviation-civile.gouv.fr**
- pour la Bretagne, la Normandie et le Centre-Val de Loire :  
**bf.developpement-durable.dsaco@aviation-civile.gouv.fr**

En dehors des heures ouvrables, et jours fériés, pour les quatre régions, contacter le permanent de direction DSAC Ouest par téléphone au **06 88 72 39 38**.

Un accusé-réception à votre courriel vous sera envoyé dans un délai moyen de 2h. En cas de non-réception de ce document, contacter le permanent de direction DSAC Ouest.

**La déclaration de panne ainsi que la déclaration de remise en service sont indispensables à la mise à jour de l'information aéronautique.**

**L'attention du demandeur est attirée sur le fait que se soustraire à ces obligations de communication d'information est susceptible d'entraîner sa responsabilité en cas de collision d'aéronef avec l'obstacle.**